# Bulletin d'inscription – BF2 Marche Nordique FNSMR 17/18 octobre 2020 – Paladru (38)

Formatrice : VOIGT Beatrix Lieu : Centre Bellevue à Paladru (38850)						
Nom:			Prénom :			
Date de naissance : Adresse postale : Code postal :			Ville :			
Mail :			Téléphone :			
Licencié(e) Association :	FNSMR, N°:		Autre, N° :			
Titulaire du PSC1*	OUI	NON	Si oui : Date d'obtention :			

Si non: Suivre une formation avant ou après pour valider le BF (<a href="https://www.sportrural-ara.fr/les-formations/">https://www.sportrural-ara.fr/les-formations/</a>)

\*La durée de validité du PSC1 a été fixée à 4 ans par la commission nationale de formation.

# Merci de cocher les repas et nuit que vous souhaitez réserver.

Repas*	Vendredi soir	
	Samedi soir	
Hébergement**	Vendredi soir	
	Samedi soir	

<sup>\*</sup>Les repas du samedi et dimanche midi, sont compris dans le tarif de la formation.

## Droit à l'image

Dans	le cad	dre de l	a forma	ation, <sup>•</sup>	vous pour	ez êtr	e filmés,	photog	raphiés	(sous	réserve	de cet	te autori	satio	n).
Les p	hotos	et vidé	os ser	ont à	destinatio	n des	participa	ants à la	a format	tion et	pourron	t être	diffusés	sur	les
supp	orts de	comm	unicatio	on de	la structur	e orga	ınisatrice	(réseau	ux socia	ux, site	e interne	t, flyers	s)		

۱.	aguagianáa M	N / 100 0	
Je.	soussianee ivi.	ivime	

Autorise n'autorise pas le CRSMR ARA à prendre et diffuser, à titre gracieux, des photos et vidéos me concernant lors de ce stage.

<sup>\*\*</sup>Le petit déjeuner est compris avec la réservation de la nuit.



## Tarif de la formation

# Licenciés au sein d'une association adhérente à la FNSMR

- 160 € sans hébergement (repas du samedi et dimanche midi inclus)
- 200 € avec hébergement (nuit de samedi à dimanche, petit déjeuner, repas du samedi midi, samedi soir et dimanche midi inclus).
- 240 € avec hébergement à partir du vendredi soir (2 nuits, 2 petits déjeuners, repas du vendredi soir, samedi midi, samedi soir, dimanche midi inclus).

## Licenciés au sein d'une association NON adhérente à la FNSMR

- 260 € sans hébergement (repas du samedi et dimanche midi inclus)
- 300 € avec hébergement (nuit de samedi à dimanche, petit déjeuner, repas du samedi midi, samedi soir et dimanche midi inclus).
- 340 € avec hébergement à partir du vendredi soir (2 nuits, 2 petits déjeuners, repas du vendredi soir, samedi midi, samedi soir, dimanche midi inclus).

#### **Professionnels**

- 400 € sans hébergement (repas du samedi et dimanche midi inclus)
- 440 € avec hébergement (nuit de samedi à dimanche, petit déjeuner, repas du samedi midi, samedi soir et dimanche midi inclus).
- 480 € avec hébergement à partir du vendredi soir (2 nuits, 2 petits déjeuners, repas du vendredi soir, samedi midi, samedi soir, dimanche midi inclus).

Amener son linge de toilette, ainsi que le nécessaire de couchage (location draps possible : 5€)

Pour des questions concernant le tarif, un devis, une facture : BEHR Johann : 07 83 36 62 02.

# CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les associations adhérentes au CRSMR ARA sont prioritaires lors des inscriptions, s'en suit les associations adhérentes à la FNSMR d'un autre comité, ainsi que les professionnels et les bénévoles des autres associations.

Pour que votre inscription soit valable le comité devra recevoir le bulletin d'inscription, les pièces justificatives et le règlement (celui-ci ne sera encaissé qu'après la formation).

Date limite d'inscription : Jeudi 1er Octobre 2020



## Règlement

Par chèque à l'ordre du CRSMR ARA à l'adresse suivante : 125 chemin des Boissières – 07120 – RUOMS Par virement en mettant le nom du stagiaire et de la formation en intitulé :

Code banque : 13906 N° de compte : 85019827769 Banque : Crédit Agricole Sud Rhône-Alpes

Code guichet: 00108 Clé: 81 Code BIC: AGRIFRPP839 Code IBAN: FR76 1390 6001 0885 0198 2776 981

## Conditions de délivrance du diplôme

Le Brevet Fédéral 2 – Marche Nordique FNSMR ne sera délivré que lorsque le participant aura :

- Suivi la totalité de la formation (2 jours de stage + la journée « cartographie »)
- Validé la partie théorique
- Validé la partie technique
- Attesté d'un diplôme PSC1 (premiers secours) datant de moins de 4 ans.

## Conditions d'annulation et de remboursement

Le chèque sera encaissé après le déroulement de la formation.

Le CRSMR ARA se réserve le droit d'annuler la formation si et seulement si le seuil de participant n'est pas atteint (5 personnes minimum).

En cas d'annulation de la part du comité, le remboursement sera effectué.

## Documents à Fournir

- Bulletin d'inscription complété à renvoyer par mail à <u>ara@sportrural.fr</u> ou par voie postale :
   CRSMR ARA 125 chemin des Boissières 07120 RUOMS
- Règlement à l'ordre du CRSMR ARA
- Un certificat de non contre-indication à la pratique sportive en cours de validité (si vous n'êtes pas affilié à la FNSMR ou à une autre fédération sportive).
- Licence sportive de la saison en cours (le numéro de licence suffit pour les adhérents FNSMR).
- Photocopie de l'attestation de formation aux premiers secours (AFPS ou PSC1) datant de moins de 4 ans.

CRSMR Auvergne Rhône Alpes 125 chemin des Boissières – 07120 – RUOMS

Tel : 07 66 29 93 45 Mail : ara@sportrural.fr site internet : www.sportrural-ara.fr